

GÉRER UNE DEMANDE D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE

LA DEMANDE SE JUSTIFIE-T-ELLE PAR LA PRÉSENCE OU LE RISQUE D'UNE DISCRIMINATION BASÉE SUR UN OU PLUSIEURS DES 14 MOTIFS PROTÉGÉS PAR LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE? (ART.10)



OUI

NON

RECHERCHEZ UNE SOLUTION EN DISCUTANT AVEC LA PERSONNE QUI A FAIT LA DEMANDE.

PAS D'OBLIGATION D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE, MAIS VOUS POUVEZ TOUT DE MÊME CONSIDÉRER LA DEMANDE ET CONCLURE UNE ENTENTE SI VOUS LE SOUHAITEZ.



CETTE SOLUTION COMPORTE-T-ELLE UNE CONTRAINTE EXCESSIVE? (COÛTS, ORGANISATION OU SÉCURITÉ ET DROITS DES AUTRES)



*ATTENTION, UNE CONTRAINTE N'EST PAS AUTOMATIQUEMENT EXCESSIVE.

OUI

NON

PAS D'ACCOMMODEMENT RAISONNABLE. INFORMEZ LA PERSONNE ET DOCUMENTEZ LA DÉCISION PAR ÉCRIT.

INFORMEZ LA PERSONNE QUE VOUS ACCORDEZ CET ACCOMMODEMENT. DÉTAILLEZ LE FONCTIONNEMENT DANS UNE ENTENTE ÉCRITE.

RECHERCHEZ TOUTE AUTRE SOLUTION POSSIBLE. POUR CHAQUE SOLUTION, REFAITES L'ANALYSE CI-DESSUS.



FAITES LE SUIVI DE L'ACCOMMODEMENT MIS EN PLACE. AU BESOIN, AJUSTEZ-LE.

